



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/92 ✓
S/21096
22 janvier 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-cinquième session
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-cinquième année

Lettre datée du 22 janvier 1990, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à nos précédentes lettres concernant les attaques israéliennes contre le territoire libanais, j'ai l'honneur de vous informer de ce qui suit :

1. A 2 h 30, le 19 janvier 1990, quatre avions de chasse israéliens ont tiré des missiles lourds sur les villages de Mlita, Ainbosoïr et Louiseï, dans le district d'Al-Toffah, au sud du Liban.
2. A partir de 11 h 40, ce même jour, des avions de chasse israéliens ont également attaqué Achrafie et Myeh-o-Myeh, à l'est de Sidon. Au cours de huit attaques successives, menées toutes les cinq minutes environ de façon intermittente jusqu'à 13 h 20 par une formation de quatre avions environ 45 missiles air-sol ont été tirés. Vingt personnes ont été tuées ou blessées, un certain nombre d'habitations et d'installations ont été détruites et des biens ont été fortement endommagés, sans compter la peur causée aux habitants de ces régions très peuplées.

Le Gouvernement libanais, protestant vigoureusement contre ce nouvel acte d'agression qui a violé la souveraineté du Liban et l'intégrité de son espace aérien et de son territoire et a provoqué des pertes en vies humaines et la destruction de biens, en violation du droit et des coutumes internationaux et au mépris de la vie et de la sécurité des citoyens libanais, se réserve le droit de demander, si nécessaire, une réunion du Conseil de sécurité, afin d'examiner la situation dangereuse résultant de ces attaques israéliennes répétées.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point intitulé "La situation au Moyen-Orient", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Chawki CHOUERI
